## **CONTRAT D'ORGANISATION DE STAGE**

Le contrat d'organisation de stage inclut les objectifs et évaluation de compétences. Il doit être approuvé par l'autorité cantonale si la durée excède 6 mois selon point 3 du contrat de partenariat.

Institution principale :	
Nom :	
Représentée par : Nom :	Prénom :
Fonction :	Signature :
Téléphone :	Email:
Formateur : Nom :	Prénom :
Téléphone :	mail:
L'apprenti(e) :	
Nom :	Prénom :
Rue:	
NPA : Lieu :	
Téléphone/natel :	Email:
Signature :	
Représentant légal (père et/ou mè	ere ou autorité tutélaire) :
Nom :	Prénom :
Rue:	
NPA : Lieu :	
Téléphone/natel :	Signature :

## Institution de stage :

Nom :			
Représentée par : Nom :			
Fonction : Signature :			
Téléphone :			
Formateur : Nom :			
Téléphone :			
Durée du stage :  Du au  Semestre de formation :  Horaires de travail :  Jours de cours :			
Informations et dispositions particulières : L'apprenti est tenu de se conformer aux dispositions en vigueur dans l'institution (tenue professionnelle, secret de fonction, etc)  Les institutions s'engagent à respecter la loi sur le travail.			



## **Objectifs**

## Objectifs du stage :

Objectifs de stage		Domaine de compétences	Semestre
pie à : - Institution principale			
- Institution de stage			
- Apprenti,e			
		le 661 3960 Si	erre
- OrTra SSVs, Av. du Géne	eral Guisan 1, Case posta	ic 001, 3300 Oi	CITO
<ul> <li>OrTra SSVs, Av. du Géne</li> <li>Service de la formation des stages, Planta 1, 1950 S</li> </ul>	professionnelle si sta		

Nom :

Prénom :

Evaluation des compétences professionnelles			
N°	Domaines de compétences professionnelles	Remarque et évaluation	Semestre
a)	Travail avec les personnes accompagnées		
1.1	Aider la personne accompagnée lors des soins corporels ou prodiguer les soins à sa place		
1.2	Préserver et promouvoir le bien-être physique et psychique des personnes accompagnées		
1.3	Aider et soutenir les personnes accompagnées dans des situations spécifiques		
1.4	Participer à l'aménagement du lieu de séjour		
1.5	Offrir un soutien pour la nutrition et l'alimentation		
1.6	Organiser et effectuer les tâches ménagères quotidiennes		
1.7	Prendre en compte les principes de sécurité et adopter une conduite appropriée en cas d'urgence		
2.1	Organiser la vie quotidienne sur le lieu d'accompagnement en fonction des besoins		
2.2	Conduire des entretiens avec les personnes accompagnées et leurs proches et leurs référents (membres du réseau)		
2.3	Réaliser des activités créatives stimulantes et divertissantes		

Date:

Organisation du monde du travail des domaines de la santé et du travail social en Valais Organisation der Arbeitswelt Gesundheit und Soziales Wallis

Prévoir des rituels, célébrations et fêtes dans le déroulement de la journée, de la semaine et de l'année, ainsi que des événements importants sur le plan individuel  2.5 Permettre aux personnes accompagnées de participer à la vie en société  3.1 Reconnaître les ressources et le potentiel des personnes accompagnées  3.2 Promouvoir resp. préserver l'autonomie des personnes accompagnées dans la vie quotidienne  b) Exercice du rôle professionnel et collaboration  4.1 Connaître sa fonction et son rôle et les assumer avec compétence  5.1 Planifier et préparer des activités dans le cadre du travail socio-éducatif de manière autonome  5.2 Evaluer ses propres activités			
la vie en société	2.4	déroulement de la journée, de la semaine et de l'année, ainsi que des événements importants sur le plan	
accompagnées  3.2 Promouvoir resp. préserver l'autonomie des personnes accompagnées dans la vie quotidienne  b) Exercice du rôle professionnel et collaboration  4.1 Connaître sa fonction et son rôle et les assumer avec compétence  5.1 Planifier et préparer des activités dans le cadre du travail socio-éducatif de manière autonome	2.5		
accompagnées dans la vie quotidienne  b) Exercice du rôle professionnel et collaboration  4.1 Connaître sa fonction et son rôle et les assumer avec compétence  5.1 Planifier et préparer des activités dans le cadre du travail socio-éducatif de manière autonome	3.1	·	
4.1 Connaître sa fonction et son rôle et les assumer avec compétence  5.1 Planifier et préparer des activités dans le cadre du travail socio-éducatif de manière autonome	3.2		
5.1 Planifier et préparer des activités dans le cadre du travail socio-éducatif de manière autonome  Compétence  Planifier et préparer des activités dans le cadre du travail socio-éducatif de manière autonome	b)	Exercice du rôle professionnel et collaboration	
socio-éducatif de manière autonome	4.1		
5.2 Evaluer ses propres activités	5.1		
	5.2	Evaluer ses propres activités	

_	_		
Prénom ·	Nom :	Data	
Prenom .	Nom:	Date:	